sary. (Hear.) He thought if the amount was capitalized it would admirably provide for the interest of the Province. Roads were not required there as they were in other districts, and the expenses for building would not at all compare with that which was imposed on larger Provinces. If they were to carry on Government economically, it must be in the shape rather of one large Municipal Council, than a Provincial Government. He should discuss the Bill more particularly when they had it before them, but it was necessary that the House should be in possession of all information the Government had had in preparing to discuss the measure. It was certainly unfair, that certain members of the House should be in possession of M. Thibault's report, which he understood, had been in print a fortnight.

Hon. Sir John A. Macdonald—I can only say that it was not by the sanction of the Government.

Hon. Mr. Morris said it had not been even sent to the printers a fortnight ago.

Mr. Mackenzie said, at any rate he had known it was in the possession of members, and the way the House was treated in this matter was only on a par with their treatment from first to last. In the whole question, the conduct of the Government was most extraordinary, and he could not refrain from charging the Government with having, by their misconduct of this matter, thrown an enormous expense on the country, brought the Government into disrepute with the Imperial authorities (hear) and that, in refusing to keep faith in carrying out an agreement for a territory, which we have always regarded as our own, they have plunged us into expenses which we cannot possibly conceive, (hear).

Hon. Sir George-É. Cartier said it would have been more opportune to have taken the objections at the second reading, rather than now. He himself would not enter on the merits of the Bill, but make a few prefatory observations in answer to those of the member for Lambton. He had found fault with the Constitution of the Territory, and there being two Houses for so small a portion of the Territory. He referred to Prince Edward Island, with its population of only 85,000, and an area of only 1,300,000 acres, which, from the first, had a political organization and all the machinery of a Government, and to New Brunswick, which, at the time of its separation from Nova Scotia, had a population not larger than that of Nova Scotia. Manitoba was the key to the whole territory, and when they had defined its limits they had done a good work. This Bill had, as it

(Bravo!) Il pensait que, si le montant était capitalisé, il assurerait admirablement les intérêts de la province. Il n'était pas besoin de routes comme dans les autres districts, et les dépenses de construction ne se comparaient point à celles imposées aux provinces plus grandes. Pour la réussite économique de ce gouvernement, il devrait suivre le modèle d'un Conseil municipal plutôt que d'un gouvernement provincial. Il discuterait le projet de loi plus en détail quand tous l'auraient en main, mais il était nécessaire que la Chambre détienne tous les renseignements qu'avait eus le Gouvernement pour se préparer à la discussion. Il est certes injuste que certains membres de la Chambre soient en possession du rapport de M. Thibault qui, s'il avait bien compris, était publié depuis quinze jours.

L'honorable sir John A. Macdonald—Je peux seulement dire que ce ne fut pas avec l'autorisation du Gouvernement.

L'honorable M. Morris dit que le rapport n'avait même pas été envoyé aux imprimeurs quinze jours plus tôt.

M. Mackenzie dit qu'il savait pourtant, que les députés avaient eu le rapport en mains et que la façon dont la Chambre avait été traitée dans cette affaire correspondait à l'attitude du Gouvernement d'un bout à l'autre. Dans l'ensemble, la conduite du Gouvernement fut des plus extraordinaires et il ne pouvait s'empêcher d'accuser le Gouvernement d'avoir, par sa conduite préjudiciable dans cette question, engagé d'énormes dépenses et de s'être discrédité auprès des autorités impériales (Bravo!) et cela, en refusant de tenir ses engagements pour réaliser un accord sur un territoire que nous avons toujours considéré comme nôtre. Ainsi, ils ont entrepris des dépenses à peine concevables. (Bravo!)

L'honorable sir George-È. Cartier dit qu'il aurait été plus opportun de soulever les objections en deuxième lecture plutôt que maintenant. Lui-même n'entamerait pas une discussion sur le bien-fondé du projet de loi, mais ferait quelques observations préliminaires en réponse à celles de son collègue de Lambton. Il trouvait à redire à la constitution du Territoire et au fait qu'il y ait deux Chambres pour une si petite portion de territoire. Il faisait référence à l'Île du Prince-Édouard, comptant seulement 85,000 habitants sur une superficie de 1,300,000 acres, et qui, depuis le début, connut une organisation politique et tous les rouages de la machine gouvernementale, et au Nouveau-Brunswick dont la population n'était pas plus importante que celle de la Nouvelle-Écosse au moment de leur séparation. Le Manitoba était la province-clé dans la délimitation du terri-